

Cher(e) adhérent(e) du SNMHF,

Les 12e Assises du Médecin Homéopathe se sont tenues le jeudi 14 mars 2024, en visioconférence. Cette journée a été un véritable succès, réunissant un grand nombre de participants et d'experts de renom dans le domaine de l'homéopathie. Découvrez dans cette newsletter les thèmes qui ont été abordés lors de cette rencontre enrichissante.

EDITORIAL



Homéopathie, sa pratique en 2024

Je suis ravie de vous présenter ce compte-rendu des 12e Assises du Médecin Homéopathe, en ma qualité de nouvelle présidente du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français. Je remercie toute l'équipe du conseil d'administration sans laquelle je ne me serais pas engagée dans cette aventure. Cet événement marque le début d'une nouvelle ère pour notre syndicat, et je suis honorée de pouvoir contribuer à son rayonnement et à son développement. Les thématiques abordées lors de ces Assises ont été d'une grande pertinence et d'une actualité brûlante. De l'évolution de la pratique de l'homéopathie en 2024 à la nécessité d'un diplôme interuniversitaire en homéopathie, en passant par les enjeux de la distribution des médicaments homéopathiques et de l'assurance du médecin homéopathe, chaque session a été l'occasion d'approfondir notre compréhension de notre métier et de notre discipline. Je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants et participants qui ont contribué au succès de cet événement, ainsi que notre grand témoin, Philippe Champion, dont les éclairages ont enrichi et stimulé notre réflexion collective. En tant que nouvelle présidente du Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, je suis déterminée à poursuivre le travail de mes prédécesseurs et à relever les défis qui se présentent à nous. Le SNMHF doit se donner les moyens de poursuivre la défense de la pratique médicale de l'homéopathie pour que nos enfants et nos petits enfants puissent bénéficier de cette médecine formidable et hors du commun. Je compte sur votre soutien et votre engagement pour continuer à faire avancer notre cause et à défendre notre pratique médicale. Je vous remercie pour votre confiance.

Florence Patuere – Présidente du SNMHF

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

Grand Témoin : le Dr Philippe Champion

1. **La situation du médicament homéopathique en France par Valérie Lorentz-Poinsot – Directrice Générale des Laboratoires Boiron France**
2. **International :**
 - a. **L'homéopathie dans la sécurité sociale allemande**
 - b. **L'homéopathie en Europe : défis et stratégies par Dr Jaume Costa, Secrétaire Général du Comité Européen pour l'homéopathie (ECH)**
3. **Assurance du médecin homéopathe**
4. **Nomenclature des actes médicaux : les nouveautés au 1^{er} janvier 2024**

Retombée médias : le DIU de thérapeutique homéopathique trace son chemin

Point de vue : A propos de la Haute Autorité de Santé (HAS) - Dr. Pascal Neveu

SAVE THE DATE - LES PROCHAINS RDV

LE NOUVEL ORGANIGRAMME

NOTRE IMPACT EN 3 CHIFFRES CLÉS

Bonus : les 4 phrases à retenir des 12èmes Assises du Médecin Homéopathe

ACTUALITÉS

Grand Témoin : le Dr Philippe Champion

« Après 43 ans d'activité professionnelle à Amiens, je peux en témoigner : malgré nos détracteurs, nos jeunes confrères homéopathes ont une carrière assurée vu la demande des patients. C'est le but de la poursuite de notre enseignement bénévole, des journées de la fédération, de l'accompagnement de la société savante, et de l'organisation d'une journée comme celle d'aujourd'hui. »

1. La situation du médicament homéopathique en France par Valérie Lorentz-Poinsot – Directrice Générale des Laboratoires Boiron France.

La situation du médicament homéopathique en France a connu récemment des bouleversements majeurs, notamment avec le déremboursement, une décision qui a suscité un profond remous tant chez les patients que chez les médecins. Cependant, malgré ces défis, le secteur se trouve aujourd'hui à un tournant réglementaire, avec l'achèvement des enregistrements homéopathiques imposés par la norme européenne. En effet, près de 800 souches bénéficient désormais d'un tel enregistrement, auxquelles s'ajoutent environ 500 autres sous forme de préparation magistrale, totalisant ainsi près de **1300 souches disponibles**. Toutefois, la production de ces médicaments est confrontée à des contraintes accrues, avec des **cahiers des charges rigoureux** et des **normes strictes** à respecter, auxquels Boiron, en tant qu'acteur majeur dans ce domaine, s'efforce de répondre efficacement.

La disponibilité des médicaments homéopathiques constitue également un enjeu majeur. En effet, de nombreux pharmaciens rencontrent des difficultés à maintenir un stock suffisant. Pour pallier cette problématique, Boiron a mis en place un réseau d'accompagnement à la prescription, avec pour ambition d'avoir **4000 pharmaciens partenaires**. Sur le plan commercial, un système a été instauré afin de garantir que le **top 50 des références soit disponible en permanence dans les officines**. De plus, un annuaire des officines a été mis à disposition des patients, répertoriant les références disponibles, afin de faciliter leur accès aux médicaments homéopathiques.

Pour répondre aux besoins urgents des patients, **un service J+1** a été mis en place : une commande passée auprès de Boiron est livrée dès le lendemain. Cette initiative vise à garantir une accessibilité rapide et efficace aux médicaments homéopathiques, renforçant ainsi leur place essentielle dans l'arsenal thérapeutique disponible pour les patients en France.

« Amazon livre partout aux États-Unis de l'homéopathie, dans tous les états, représentant ainsi 45% des ventes. De nos jours, en France, les patients ont également la possibilité de commander des médicaments homéopathiques via les sites d'officines sur Internet. »

2. International :

a. L'homéopathie dans la sécurité sociale allemande

L'homéopathie occupe une place singulière dans le paysage de la sécurité sociale en Allemagne. Au sein du régime général, les modalités de remboursement varient d'une caisse à l'autre, avec des contrats spéciaux proposant différents niveaux de couverture. Certaines caisses prennent en charge le traitement homéopathique dans son intégralité, tandis que d'autres ne remboursent qu'une partie des frais, fixant par exemple un forfait de 30€ par traitement ou 120€ par an. Des remboursements peuvent également être effectués pour des services individuels, tels que l'anamnèse de suivi, plafonnée à 130€ par patient et pouvant être répétée plusieurs fois par an, avec des honoraires oscillants entre 23€ et 60€. Ces tarifs sont restés inchangés depuis 2005.

En revanche, dans le cadre de la sécurité sociale privée, réservée aux travailleurs indépendants, aux revenus plus élevés ou aux fonctionnaires, les modalités sont différentes. Les consultations homéopathiques peuvent être remboursées jusqu'à un certain montant, avec par exemple une anamnèse initiale plafonnée à 180€ avec justificatif, ou à 120€ en cas de changement de diagnostic. Les consultations de suivi sont également remboursées, avec des honoraires variant de 60€ à 90€, selon les justificatifs fournis. Pour les consultations courtes, les tarifs sont établis selon une grille tarifaire, avec des remboursements pouvant aller jusqu'à 20€. Il convient de noter que certaines caisses ne remboursent pas les traitements homéopathiques, incitant ainsi les patients à souscrire à une complémentaire santé pour couvrir ces frais.

A suivre : La pression contre le remboursement de l'homéopathie s'accroît

Le ministre allemand de la Santé Karl Lautenbach, a estimé début janvier que les assurances-maladies n'avaient pas à prendre en charge l'homéopathie : « **Notre politique doit être basée sur des preuves scientifiques** ». Consultez [l'article complet sur le site de 20 minutes](#) .

b. L'homéopathie en Europe : défis et stratégies par Dr Jaume Costa, Secrétaire Général du Comité Européen pour l'homéopathie (ECH)

L'homéopathie en Europe se trouve au cœur d'une période de mutation dans un paysage médical multipolaire. Alors que la crise de la biomédecine occidentale persiste, d'autres formes de médecine, telles que la médecine chinoise, l'ayurvéda et les médecines complémentaires et alternatives, connaissent une résurgence. Malgré les propositions de nouvelles directives et réglementations visant à réviser et remplacer la législation pharmaceutique en vigueur, les changements tardent à se concrétiser. La démographie médicale pose également un défi majeur, avec une pénurie de médecins prévue en Europe, où **l'OMS estime un manque de 600 000 médecins d'ici 2030**, en raison du vieillissement, du manque d'étudiants et des migrations.

Dans ce contexte, les changements technologiques s'imposent, et la médecine intégrative et écologique apparaît comme l'avenir inéluctable. **Le Comité européen pour l'homéopathie, représentant les médecins homéopathes de 20 pays**, joue un rôle clé en accréditant **22 centres d'enseignement** et en établissant des **normes européennes**. Pour relever ces défis, des stratégies proactives doivent être mises en place, telles qu'un programme de mentorat, un site d'emploi européen, des cours intensifs et d'initiation, des modèles de bonnes pratiques, ainsi que l'intégration de la télémédecine et d'applications numériques, en plus d'une collaboration accrue avec d'autres professionnels de santé. Seule une collaboration à l'échelle nationale, européenne et internationale permettra de relever ces défis avec succès.

« L'OMS souhaite promouvoir les médecines autres que l'allopathie, et l'ECH participe activement à ce mouvement de promotion de ces médecines, dont je fais partie en tant que membre du comité politique de l'ECH. », souligne Florence Paturel.

3. Assurance du médecin homéopathe

L'assurance du médecin homéopathe revêt une importance cruciale dans l'exercice de sa profession, car **tout praticien est tenu responsable de ses actes médicaux**. Cette responsabilité est couverte par la souscription à une assurance responsabilité civile professionnelle (RCP). Les fautes médicales sont généralement classées en deux catégories : les fautes techniques, telles qu'un choix discutable du diagnostic, et les fautes éthiques, comme le non-respect des droits des patients. Depuis l'instauration de la loi Kouchner, tous les professionnels de santé sont tenus de souscrire une RCP, dont l'objectif principal est de réparer le préjudice causé aux patients en cas de dommages. Même les médecins retraités doivent maintenir leur assurance RCP active. **Pour choisir la meilleure assurance RCP, les médecins homéopathes peuvent s'adresser à diverses sources d'information et de recommandations, notamment les assureurs spécialisés, les mutuelles médicales, leurs confrères, les syndicats médicaux, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS), ainsi que les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins (CDOM)**. Ces

organismes peuvent fournir des conseils et des orientations personnalisés pour aider les médecins homéopathes à sélectionner une assurance adaptée à leurs besoins et à leur pratique professionnelle.

Si vous avez des questions supplémentaires ou besoin de plus d'informations sur l'assurance des médecins homéopathes, n'hésitez pas à contacter [Le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français](#). Le SNMHF est une ressource précieuse pour les praticiens homéopathes, offrant un soutien, des conseils et des informations sur une variété de sujets liés à la pratique de l'homéopathie en France, y compris les questions d'assurance.

[Retombée médias :](#)

[Le DIU de thérapeutique homéopathique trace son chemin](#)

Le Quotidien du Médecin met en lumière l'importance croissante de cette formation dans le paysage médical actuel. En effet, dès la rentrée 2024, la faculté de médecine de Strasbourg se joindra aux universités de Reims et de Marseille pour dispenser ce programme, renforçant ainsi son impact et sa portée.

Selon Antoine Demonceaux, directeur du DIU : ***"Cette initiative représente une avancée significative dans la reconnaissance et la pratique de l'homéopathie."***

 Découvrez l'article complet sur le site du [Quotidien du médecin](#).

[Point de vue :](#)

[A propos de la Haute Autorité de Santé \(HAS\) – Dr. Pascal Neveu, Vice-Président du SNMHF](#)

« L'histoire prouve, pour ainsi dire, à chaque pas, que l'homme est toujours plus disposé à ployer les phénomènes de la nature aux systèmes qu'il a créés d'avance qu'à rassembler des observations suffisantes pour en pouvoir tirer ensuite les principes d'une application générale. » SPRENGEL. 1815¹

A la lecture de cette citation, la première réflexion qui m'est venue à l'esprit a été de me rapprocher des conclusions de la **Haute Autorité de Santé**, qui, saisie par la ministre de la Santé **Mme Agnès Buzyn**, à l'époque, ont conduit au déremboursement de l'homéopathie. Pourquoi ce rapprochement ?

Cette citation illustre en effet de façon caricaturale l'esprit dogmatique qui a prévalu dans la démarche de l'HAS pour évaluer de façon réductrice l'efficacité des médicaments homéopathiques.

Les conclusions de l'HAS sont effectivement conformes aux opinions préalablement exprimées par des esprits guerriers dont la seule motivation est de vouloir imposer de façon prétentieuse et sentencieuse des vérités sans fondement sur des sujets qui les dépassent et dont ils ignorent tout ! Ce sont ces mêmes esprits qui tentent de combler leur inculture et leur manque de discernement en portant avec autorité la défiance au rang de certitude au point d'en faire une vérité dogmatique. La tribune du Figaro en date du 19 mars 2019 est là pour en témoigner.²

Il n'est pas inutile de rappeler ici que l'HAS est une autorité publique indépendante à caractère scientifique mais qui travaille à titre consultatif aux côtés des pouvoirs publics dont elle est chargée d'éclairer la décision dans certains dossiers touchant à la santé et à l'évaluation des médicaments. On peut saluer l'existence de cette Autorité mais sous

¹ SPRENGEL (Kurt) – « Histoire de la médecine depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle, par Kurt Sprengel, traduite de l'allemand sur la seconde édition par A.-J.-L. Jourdan », 8 vol., à Paris chez Déterville et Desoer, 1815. Kurt Spengler est un médecin prussien né le 3 août à Boldekow en Poméranie et mort le 15 mars 1833 à Halle 1766-1833). 1815 – Médecin et botaniste, il est par ailleurs auteur de nombreux autres ouvrages dont un « Essai d'une histoire pragmatique de la médecine ».

² Journal le Figaro – « Comment faire face à la montée des fakes médecines ? Des médecins professionnels de santé ont décidé d'alerter sur les promesses fantaisistes et l'efficacité non prouvées des médecines dites alternatives ». 19 mars 2019.

réserve qu'elle soit bien sûr en capacité de bien définir le périmètre de l'objet d'évaluation dont elle est saisie en utilisant les outils nécessaires et adaptés à la situation !

L'une des missions confiées à l'HAS par **Mme Buzyn** a été d'évaluer l'efficacité des médicaments homéopathiques et par là-même de façon plus ou moins explicite l'homéopathie. Contrairement à la présentation qui en est faite dans **son dossier de presse, publié le 28 juin 2019**³, les travaux de l'HAS ne constituent pas en France « la première évaluation (dite) scientifique des médicaments homéopathiques » mais de façon plus objective une évaluation de certains travaux parmi d'autres réalisés également en France, depuis des années, sous l'autorité de personnalités incontestablement compétentes en matière de recherche et de santé mais totalement exclues du débat.

Dans le cadre de notre réflexion, il est donc licite de s'interroger sur le bienfondé de ces conclusions ; conclusions réductrices faute d'avoir fait preuve d'un réel discernement dans le choix et l'analyse des éléments d'appréciation normés et inadaptés à l'évaluation des médicaments homéopathiques compte tenu de leur spécificité.

Il est dommageable que l'HAS n'ait pas retenu comme l'un des critères d'évaluation, l'homéopathie dans son approche humaniste et holistique de l'individu malade et sa singulière originalité. De façon plus générale, force est de constater que la parole des **74% de patients qui jugent les médicaments homéopathiques efficaces** n'a pas été entendue.⁴

Il est dommageable que l'HAS n'ait pas pris en compte dans ses critères d'analyse, « la primauté de la démarche expérimentale initiée par **Samuel Hahnemann dès 1790**, primauté qui devint reine après Claude Bernard »⁵. A ce propos, **Claude Bernard**, n'a-t-il pas rendu hommage aux travaux expérimentaux de Samuel Hahnemann un siècle après lui en écrivant « qu'on ne peut pas dire que la médecine homéopathique soit uniquement empirique car si pour elle la recherche du mode d'action du médicament homéopathique n'est pas prioritaire, elle fait tout de même partie intégrante des préoccupations du médecin homéopathe... la médecine expérimentale n'a pas de système et ne repousse rien en fait de traitement ou de guérison de maladies : elle croit et admet tout, pourvu que ce soit fondé sur l'observation et prouvé par l'expérience ... ». C'est ce qui rapproche l'homéopathie de la pensée de Claude Bernard nous dit le **docteur Philippe Colin**⁶. C'est exprimer en quelque sorte que l'expérimentation et l'expérience se complètent et se valident de façon interactive entre elles.

Il est dommageable que l'HAS se soit démarquée du soutien favorable apporté à l'homéopathie depuis sa découverte en **1790** jusqu'à la date de **son officialisation en 1948** par un arrêté gouvernemental qui reconnaît explicitement les médicaments homéopathiques et leur inscription à la pharmacopée française ainsi que leur prise en charge par **l'assurance maladie en 1965**. Notons aussi l'absence de référence aux directives européennes qui depuis les années 2000 ont transposé en droit français les autorisations de mise sur le marché des médicaments homéopathiques. On peut déplorer en outre qu'elle se soit affranchie des considérations particulièrement humanistes, pragmatiques pleines de bon sens portées par le **Professeur Laurent Degos**, Président fondateur de l'HAS (2005 – 2011) qui déclarait : « la notion de coût et d'économie trouve toute sa signification dans la politique du médicament...qui est à la base même de la notion de service médical rendu mise en valeur par tous les experts de ce dossier. Ainsi sont mis à l'index sous prétexte d'un **service médical rendu insuffisant** (mais pas inutile) un certain nombre de médicaments qui pourtant servent grandement à la relation médecin-malade... »⁷.

Le périmètre de cette évaluation, son cahier des charges et le protocole suivi dans l'étude de 37 dossiers d'expérimentation parmi plus de huit cents autres, sont donc restés otages du concept exclusif des données acquises de la science et de la médecine basée sur les données probantes de la science. Il n'est donc pas surprenant que dans ces conditions, les résultats de l'évaluation de la HAS soient conformes à l'utilisation d'outils inadaptés au sujet étudié.

³ HAS- Dossier de presse – « Première évaluation scientifique des médicaments homéopathiques en France » – 28 juin 2019

⁴ Etude IPSOS 2018 – « L'homéopathie plébiscitée par les français »

⁵ Denis DEMARQUE – « Homéopathie médecine de l'Expérience – Edition Coquemard (1968 p X et I

⁶ Philippe COLIN – Mail écrit le 27 mars 2012 - Académie de médecine.fr – « Communication scientifique 7 décembre 2010 » - Claude BERNARD, créateur de la médecine expérimentale et de la recherche clinique.

⁷ Professeur DEGOS – Professeur émérite Paris VII – Hématologue – Entretien avec Jacques DEGAIN « De la difficulté de concilier les dépenses et relation médecin – patient » - Quotidien du médecin n°222727 novembre 2002

Il n'en reste pas moins que la mise en application de ces conclusions **ne peut être raisonnablement opposable à la réalité de terrain** qui, elle, s'appuie sur des faits d'observation et non pas sur un culte de dogmes, de croyances et un panel réduit de dossiers expérimentaux.

Pour conclure ce propos en écho à la citation proposée en introduction de ce point de vue, nous pensons comme **le Professeur Jacques Touchon** que : « en médecine, il est beaucoup plus facile de s'intégrer dans l'espace réglé du dogme que d'emprunter le chemin du discernement »⁸. **L'HAS n'a pas su se garder de la position rigide dictée par ce postulat.**

Le Professeur Touchon précise encore : « L'Evidence Based Médecine considère comme vrai ce qui est observé et ce qui est inobservé ou inobservable n'aurait pas de sens ». C'est justement ce peu de choses que nous connaissons sur l'homme malade et dont nous croyons avoir les preuves, qui sont à l'origine des recommandations édictées par l'HAS. Ces recommandations sont parfois réductrices et dépassées déjà lorsqu'elles sont édictées : ce sont alors des micro-dogmes pourrait-on dire. L'homme libre, médecin, dans le colloque singulier qui l'unit à son patient, doit pouvoir prendre le risque parfois de s'en écarter. C'est peut-être la seule façon de redonner à la clinique médicale son pouvoir d'innovation.

Aujourd'hui nous devons continuer à parfaire nos connaissances, à optimiser le champ de l'expérimentation, à développer la formation de nos confrères de façon pédagogique et pragmatique, et à faire valoir notre expérience en pratique médicale, auprès des autorités sanitaires au plus haut niveau.

Loin d'être découragés, nous savons que l'homéopathie s'appuie sur une thérapeutique hors du commun. Elle a toute sa place dans l'offre de soins à côté de l'allopathie de façon **isolée ou synergique**.

SAVE THE DATE – LES PROCHAINS RDV



Les Journées Ouvertes de l'Homéopathie - 63ème Congrès de Printemps

Dates : Vendredi 24 mai 2024 (9h00 - 18h00) et samedi 25 mai 2024 (9h00 - 13h00)

Lieu : Lille

Organisateur : Société de Perfectionnement en Homéopathie du Nord (SPHN)

Téléchargez dès maintenant le programme détaillé et le bulletin d'inscription sur le site du [SNMHF](https://www.snmhf.org) pour réserver votre place.



La Journée de la Française

Date : Jeudi 6 juin 2024

Lieu : Centre Hahnemann, 85 rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine

Format : En présentiel et en visioconférence

Thème : "La Posturologie et les homéopathes"

Inscription : Merci de confirmer votre présence par mail à alain.sarembaud@orange.fr

Pour plus d'informations sur le programme et l'inscription, veuillez consulter le site du [SNMHF](https://www.snmhf.org)

⁸ Professeur Jacques TOUCHON – Doyen Honoraire de la faculté de Médecine de Montpellier – « Dogmatisme et Discernement – Le regard d'un médecin » - Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier.



Le 6^e Congrès de la SHISSO

Dates : 28 et 29 juin 2024

Lieu : Strasbourg

Thème : "Oncologie intégrative"

Pour plus de détails et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site du [SNMHF](#)



Les 50èmes Entretiens Homéopathiques de Paris

Dates : 11 et 12 octobre 2024

Lieu : Paris

Pensez à noter cette date importante dans vos agendas dès maintenant

LE NOUVEL ORGANIGRAMME

Présidente : Florence Paturel

Vice- présidents : Dominique Jeulin-Flamme, Pascal Neveu, Antoine Demonceaux, Charles Bentz, Robert Kempenich, Bénédicte Mignot-Guinet

Secrétaires général et adjointe : Alain Sarembaud, Christine Bertin-Belot

Trésorières générale et adjointe : Viviana Leuci-Huberman, Marie-Adèle Pré

Membres du CA : Marilu Caron-Philippon, Philippe Champion, Didier Grangeorge, Marielle Marron, Alain Pitel, Jean-François Xavier

NOTRE IMPACT EN 3 CHIFFRES CLÉS

- ★ **Les professionnels de santé (médecins traitants, professionnels de santé spécialisés, pharmaciens) restent les premiers interlocuteurs pour échanger sur une maladie chronique : 73%**
(Source : sondage OpinionWay pour le Festival de la Communication Santé 2024)

- ★ **Dans le domaine vétérinaire, si une grande partie des éleveurs et des éleveuses (60 %) utilisent les médecines douces (homéopathie, phytothérapie) et antibiotiques, les unes sont 5 % plus nombreuses à employer préférentiellement les premières et les hommes 10 % de plus à recourir aux seconds."**
(Source : enquête le Gis Avenir Élevage)

- ★ **300 heures de formation à la thérapeutique homéopathique en deux ans**
(Source : le SNMHF)

**Bonus : les 4 phrases à retenir
des 12èmes Assises du Médecin Homéopathe Français**

« J'ai vécu la réussite du traitement homéopathique sur mes proches. L'enquête en homéopathie est beaucoup plus globale même si j'ai beaucoup aimé l'enquête en réanimation. »

Pascale, praticien hospitalier en tant que médecin anesthésiste réanimateur depuis 2004, a récemment changé d'orientation.

« Le DIU a été une excellente transition entre la façon de penser à la faculté et la façon de réfléchir en homéopathie, je peux l'appliquer tout de suite dans ma pratique. »

Mariya, médecin généraliste remplaçante diplômée depuis fin 2022 et médecin coordinateur à l'hôpital de Strasbourg.

« C'est un travail quotidien de faire en sorte que les officines aient un stock minimum. » Valérie Lorentz-Poinsot – Directrice Générale des Laboratoires Boiron France.

« Loin d'être découragés, nous savons que l'homéopathie s'appuie sur une thérapeutique hors du commun. Elle a toute sa place, dans l'offre de soins à côté de l'allopathie de façon isolée ou synergique. »

Dr Pascal Neveu

APPEL A COTISATION

Il est essentiel de souligner que notre syndicat compte sur le soutien financier de ses adhérents. Nous avons besoin de chacun d'entre vous pour assurer la continuité de nos actions en faveur de cette thérapeutique. Si chaque adhérent parvient à convaincre un confrère de nous rejoindre, nous serons en mesure de renforcer notre impact et de poursuivre notre mission avec détermination.

Vous êtes adhérent ? [Cliquez et téléchargez l'appel de cotisation 2024 sur ce lien](#)

Vous n'êtes pas encore adhérent ? [Cliquez et téléchargez la fiche d'admission sur ce lien](#)

**Vous aimez notre newsletter ?
Partagez-là avec vos contacts et invitez-les à s'y inscrire**